

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 27 mai 2008 à 19 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Denis Boulianne	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Line Lecours
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Diane Samson
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Trudel

Monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaire représentant du comité de parents.

Monsieur Stéphane Roof, commissaire représentant du comité de parents, est arrivé à 20 h 35.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une cinquantaine de personnes.

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 290 0508 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0508-10 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

6.1 Félicitations.

6.2 Bourse du millénaire.

QUE les articles 4.3 et 4.4 soient considérés à la séance d'ajournement du 3 juin prochain.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 291 0508 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la seconde séance d'ajournement du 12 mai 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0508-11, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite les personnes à prendre la parole.

Sur ce, madame Manuella Perron, présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle La Passerelle, le Sablon d'Or et Masson fait part de la position du conseil d'établissement quant à l'organisation scolaire de cette école pour la prochaine année scolaire. Cette suggestion comporte une classe multi-niveau et requiert l'ajout d'un membre du personnel enseignant afin de constituer des groupes destinés pour les autres niveaux.

Au terme de l'intervention de madame Perron, monsieur le commissaire Martin Lafrenière exprime son accord avec la position des parents.

Madame Sylvie Mercier prend ensuite la parole pour souligner une situation problématique dans une école. Le directeur général invite, à ce moment-ci, madame Mercier à communiquer avec lui pour un rendez-vous compte tenu de la nature de la situation.

Président(e)

CONSIDÉRANT que le suivi a été fait et qu'un rapport a été produit (référence au document 0508-12);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE l'adoption du rapport du comité Transition Jeune-Relève et que le comité précité soit dissous.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Claude Leclerc soumet une recommandation quant à la conclusion d'une entente avec le MELS concernant l'octroi d'une subvention pour le réaménagement du gymnase de l'école secondaire Champagnat. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Convention d'aide concernant l'école secondaire Champagnat dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

RÉSOLUTION 293 0508 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a déposé un projet de réaménagement du gymnase de l'école secondaire Champagnat dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que le projet a été accepté par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE d'autoriser le directeur général à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'octroi d'une subvention pour le réaménagement du gymnase de l'école secondaire Champagnat dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, et à respecter toutes les conditions du ministère rattachées à cette entente.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets présentés par les commissaires, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations

RÉSOLUTION 294 0508 : CONSIDÉRANT que le 25^e Gala d'excellence régional du Sport étudiant s'est tenu le 23 mai dernier;

CONSIDÉRANT qu'Alexandra St-Yves, élève de l'école Saint-Paul de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, a été désignée pour représenter la région lors du Gala d'excellence provincial du Sport étudiant qui aura lieu le 6 juin prochain à Saint-Hyacinthe;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que des félicitations soient adressées à Alexandra St-Yves.

Adopté unanimement

Président(e)

Félicitations

RÉSOLUTION 295 0508 :

CONSIDÉRANT que la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a choisi les lauréats 2008;

CONSIDÉRANT que ces bourses sont attribuées aux lauréats pour leur engagement communautaire, leur sens du leadership, leur intérêt pour l'innovation et le progrès de la société et leur rendement scolaire;

CONSIDÉRANT que Dominique Millette, élève de l'école secondaire Val-Mauricie, est lauréate d'une bourse provinciale/territoriale, laquelle est renouvelable jusqu'à un maximum de 16 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à Dominique Millette.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources humaines, monsieur Richard Boyer fournit des renseignements quant à chacun des dossiers et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démissions pour fins de retraite

RÉSOLUTION 296 0508 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes:

- ✓ Ghislain Déziel, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 30 juin 2008;
- ✓ Claudette Fortin Brassard, enseignante à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2008;
- ✓ Suzanne Blais Milette, enseignante à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, laquelle est effective au 30 juin 2008;
- ✓ Pauline Bournival, enseignante à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2008;
- ✓ Gilles Forget, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 30 juin 2008;
- ✓ Danielle Dauphin-Janelle, enseignante à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2008;

Président(e)

- ✓ Denis Lessard, enseignant à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, laquelle est effective au 30 juin 2008;
- ✓ Bernard Marcotte, enseignant à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, laquelle est effective au 30 juin 2008;
- ✓ Louise Moquin, enseignante à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, laquelle est effective au 19 juillet 2008;
- ✓ Pierre Beaulieu, psychologue à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, laquelle est effective au 14 juillet 2008;
- ✓ Lucie Huard, agente de bureau classe principale, aux Services des ressources financières (paie), laquelle est effective au 16 juillet 2008;
- ✓ Loretta G. Milot, agente de bureau classe principale, aux Services des ressources humaines, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2008;
- ✓ Line Comeau, secrétaire de gestion, aux Services de l'enseignement aux adultes, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2008;
- ✓ Carole Bédard, agente de bureau classe I, au Transport scolaire, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2008.

Adopté unanimement

Démissions

RÉSOLUTION 297 0508 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Christian Jacques, enseignant au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, laquelle est effective au 22 février 2008;
- ✓ Christiane Bordeleau, enseignante à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, laquelle est effective au 31 mars 2008.

Adopté unanimement

Dépôt du plan d'effectifs des services directs aux élèves

RÉSOLUTION 298 0508 : CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien, que la commission scolaire doit planifier ses effectifs pour l'année scolaire 2008-2009;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déposé pour fins de consultation le plan d'effectifs des services directs aux élèves pour l'année 2008-2009 décrit au document 0508-13.

Adopté unanimement

Document relatif aux mises en disponibilité du personnel enseignant

RÉSOLUTION 299 0508 : Monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que soit déposé le document 0508-14 relatif aux mises en disponibilité du personnel enseignant, effectuées par le directeur des Services des ressources humaines, applicables à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents, monsieur Stéphane Roof arrive à ce moment-ci, soit à 20 h 35.

Document relatif au non-renouvellement de personnel enseignant

RÉSOLUTION 300 0508 : Monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que soit déposé le document 0508-15 relatif au non-renouvellement de personnel enseignant effectué par le directeur des Services des ressources humaines applicable à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire. Monsieur Jean-Guy Trépanier fournit initialement des renseignements concernant l'octroi de contrats. Les commissaires autorisent la conclusion de tels contrats.

Octroi du contrat – Remplacement des chaudières à l'école secondaire Val-Mauricie

RÉSOLUTION 301 0508 : CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2007-2008 », que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation pour la réalisation de projets de remplacement des chaudières à l'école secondaire Val-Mauricie;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution de ces travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en présence de l'ingénieur en date du 20 mai 2008;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation de monsieur Daniel Juneau, ingénieur de Synergétik;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de remplacement des chaudières à l'école secondaire Val-Mauricie soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit : Plomberie René Gilbert, au montant de 161 790 \$, toutes taxes comprises.

Adopté unanimement

Octroi de contrat –
Parc des
photocopieurs
2008-2013

RÉSOLUTION 302 0508 :

CONSIDÉRANT que le contrat de location du parc de photocopieurs prend fin le 30 juin 2008;

CONSIDÉRANT que 5 fournisseurs ont été invités à présenter une soumission pour de nouveaux appareils introduisant de nouvelles fonctionnalités dont l'utilisation en réseau, la numérisation, l'envoi et la réception de télécopies ainsi que l'impression en couleur;

CONSIDÉRANT la recommandation des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire de procéder à l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que le contrat de location pour le renouvellement du parc des photocopieurs pour les cinq (5) prochaines années, soit jusqu'au 30 juin 2013, soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Toshiba, Solution d'affaires;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer les documents afférents pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Relativement au dossier du réaménagement de l'atelier mécanique d'entretien au Carrefour Formation Mauricie, monsieur Trépanier mentionne que des démarches sont toujours en cours afin de réévaluer le financement de ce projet.

Poursuivant, monsieur Trépanier soumet après cela une recommandation concernant la vente de l'école Saint-Sauveur. Après avoir reçu les explications de monsieur Trépanier, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Mise en vente de
l'école Saint-
Sauveur

RÉSOLUTION 303 0508 :

CONSIDÉRANT que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michèle Courchesne, a autorisé la Commission scolaire de l'Énergie, en date du 4 juillet 2007, à procéder à la vente par voie de soumissions publiques, de l'école Saint-Sauveur située au 2455, 3^e avenue à Shawinigan-Sud ainsi que son terrain, circonstances et dépendances;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie, n'ayant obtenu aucune proposition à la suite d'un premier appel d'offres en date du 6 octobre 2007, a procédé à un deuxième appel d'offres le 26 avril dernier pour la mise en vente de ces actifs;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cet appel d'offres, une seule soumission a été présentée lors de l'ouverture officielle le mardi 20 mai 2008;

CONSIDÉRANT que le montant de 800 000 \$ offert par le Pavillon de l'Assuétude pour ces actifs est inférieur à l'évaluation municipale fixée à 1 576 900 \$;

CONSIDÉRANT que le Pavillon de l'Assuétude est un centre de traitement pour personnes toxicomanes avec hébergement, certifié par le ministère de la Santé et des Services sociaux et reconnu par les Services correctionnels du Québec;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte la soumission déposée par le Pavillon de l'Assuétude, conditionnellement à l'approbation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à déposer une demande d'autorisation ministérielle ainsi qu'à signer le contrat de vente, s'il y a lieu, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À 20 h 55, il est procédé à un ajournement de la séance.

Ajournement de la séance

RÉSOLUTION 304 0508 : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que soit déclarée ajournée au 3 juin 2008 à 19 h 30, la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire